

## I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire a enregistré à fin mai 2022 une hausse annuelle de 3,6% pour s'établir à 985,2 MMDH.

### Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-22	avr-22	avr-22	mai-21
<b>Crédit bancaire *</b>	<b>985,2</b>	<b>0,5</b>	<b>3,6</b>	
<b>Agents non financiers</b>	<b>863,3</b>	<b>1,1</b>	<b>3,9</b>	
Entreprises non financières	465,2	1,7	4,6	
Privées	422,1	1,5	6,4	
Publiques	43,1	3,0	-10,2	
Ménages	371,5	0,4	3,3	
<b>Agents financiers</b>	<b>121,9</b>	<b>-3,5</b>	<b>1,2</b>	

\* Y compris le financement participatif

### ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 6,4% des crédits aux ENF privées traduit essentiellement la hausse de 11,6% des facilités de trésorerie et dans une moindre mesure de la progression de 2,3% des prêts à l'équipement. En revanche, les prêts immobiliers ont accusé un repli de 3,7%.

### Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-22	avr-22	avr-22	mai-21
<b>Total</b>	<b>422,1</b>	<b>1,5</b>	<b>6,4</b>	
Facilités de trésorerie	203,3	2,8	11,6	
Equipement	105,5	-0,5	2,3	
Immobilier	50,0	-0,5	-3,7	
Autres crédits *	13,3	0,2	1,4	
Créances en souffrance	50,0	3,2	7,5	

\* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T1-2022, a été jugé normal par 91% des entreprises industrielles et difficile par 9%, avec un coût du crédit en stagnation.
- Selon les résultats disponibles de l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T1-2022, les critères auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie, maintenus inchangés pour ceux à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille, les critères auraient été maintenus inchangés aussi bien pour les TPME que pour les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une baisse tant pour les TPME que pour les GE et pour tous les objets de crédit.
- Au T1-2022, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont baissé à 4,02%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 3,65% pour les GE et à 4,85% pour les TPME.

### Taux débiteurs (en%)

	T1-2022	T4-2021	T3-2021
<b>Global</b>	<b>4,00</b>	<b>4,26</b>	<b>4,17</b>
<b>Entreprises privées</b>	<b>4,02</b>	<b>4,30</b>	<b>4,20</b>
TPME *	4,85	4,88	4,98
GE**	3,65	4,01	3,83

\* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

\*\* Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

### MENAGES

- Pour les crédits accordés aux ménages, ils se sont établis à 371,5 MMDH à fin mai 2022, soit une hausse annuelle de 3,3%, traduisant essentiellement une augmentation de 2,9% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 17,1 MMDH, après 13,2 MMDH une année auparavant.

### Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-22	avr-22	avr-22	mai-21
<b>Total</b>	<b>371,5</b>	<b>0,4</b>	<b>3,3</b>	
Habitat	235,5	0,2	2,9	
Mourabaha immobilière*	17,1	1,4	29,2	
Consommation	56,3	0,6	3,3	

- Au T1-2022, les banques déclarent des critères d'octroi inchangés tant pour les prêts à l'habitat que pour les crédits à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté pour les prêts à la consommation et baissé pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T1-2022, à 5,20% avec 4,21% pour les crédits à l'habitat et 6,50% pour ceux à la consommation.

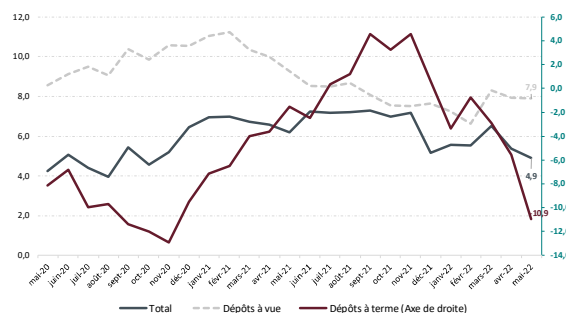
### Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2022	T4-2021	T3-2021
<b>Ménages</b>	<b>5,20</b>	<b>5,16</b>	<b>5,18</b>
Crédits à l'habitat	4,21	4,24	4,24
Crédits à la consommation	6,50	6,47	6,51

## II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques ont enregistré, à fin mai 2022, une hausse annuelle de 4,9% pour s'établir à 1 062 MMDH.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 791,3 MMDH, en hausse annuelle de 3,5%, avec 189,7 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 15,7% pour atteindre 170,8 MMDH à fin mai.

### Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme à 12 mois ont enregistré, à fin mai 2022, une baisse de 17 points de base pour s'établir à 2,45% alors que ceux à 6 mois ont augmenté de 6 points de base pour atteindre 2,10%. Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,24% pour le deuxième semestre 2022, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

### Taux créditeurs (en %)

	mai-22	avr-22	mars-22	févr-22	janv-22
<b>Comptes à terme</b>					
6 mois	2,10	2,04	2,16	2,12	2,02
12 mois	2,45	2,62	2,47	2,36	2,62